



4 AVRIL 2022

CONCOURS DE

FOUR SOLAIRE

Contexte

Faire la cuisine consomme de l'énergie. Ce concours a pour objectif de démontrer qu'il est possible d'utiliser le rayonnement solaire pour cuisiner et expérimenter le processus en produisant **2 raclettes** dans un minimum de temps.

Objectif du concours

Réaliser un four solaire le plus efficace possible :

- Qui fonctionne sans apport d'énergie autre que le soleil du moment.
- En utilisant des matériaux de récupération (usagé ou non).
- Capable de réaliser 2 raclettes simultanément. Dimension du fromage : 70 x 100 x 5 mm.
- Taille du four : doit pouvoir être porté facilement par une seule personne et être transporté sur un porte bagage de bicyclette.
- Toutes les parties du four doivent être remplaçables en cas de casse (écoconception).



QUI ? Toutes les sections de l'ETML (enseignant.e.s, collaborateur.trice.s, élèves) sont invitées à réaliser leur propre four solaire pour le lundi 4 avril 2022. Le concours aura lieu à cette date à 12h00 sur la terrasse sud, 3ème étage (restaurant).

INSCRIPTION des équipes sur le formulaire en lien ici, jusqu'au 20.3.2022.

CONCOURS : Les fours produits seront mis en place en même temps sur la terrasse du restaurant de l'ETML. On chronométrera la durée de la fabrication des 2 raclettes. Le classement prendra en compte le temps minimum pour atteindre l'objectif. En cas de mauvais temps, soit l'activité est reportée, soit la température maximale atteinte dans les fours sera mesurée pendant un temps déterminé.

N'hésitez plus, et co-construisez votre four avec vos collègues et moyens à disposition et participez à ce concours ludique et gustatif !

Le fromage pour le test est fourni.

Des prix récompenseront les équipes dont les fours auront été les plus efficaces.